

Cheyres APC

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE
CHALETS EN CREVEL

Newsletter 2020

Sommaire:

- Le mot de la présidente, p. 2
- La fibre optique: à bout touchant, p. 3
- Travaux au ruisseau de la Croix, p. 4
- Sécurité du trafic, p. 5
- Vie de la Commune..., p. 6-7
- Pas de moustiques tigres, p. 7-8
- Balade à Grandson, automne 2019, p. 9-10

Le mot de la présidente

Chers amis, chers membres de l'APC

Le programme, c'était : Le 25 juillet, on fait une grande fête pour les 50 ans de l'APC !

Mais Monsieur Corona est arrivé et tous nos beaux projets sont tombés à l'eau. Tous nos projets, non ! Nous ferons une grande fête, mais l'année prochaine, en 2021. 2021, c'est aussi le 60^e anniversaire des débuts du quartier d'En Crevel. Ce sera l'occasion de nous rencontrer, avec tous les habitants du quartier pour célébrer cet anniversaire.

Malheureusement, nous n'avons pas pu organiser de rencontre-apéro en mai et nous ne croyons pas non plus que nous pourrons tenir notre assemblée générale en juillet mais que nous devrons la repousser à l'automne.

J'espère que tous vous avez résisté au virus, que vous allez tous bien et que vous vivez cette bizarre période en gardant un bon moral.

A ceux qui n'ont pas encore pu retrouver leur chalet, je peux dire que le bord du lac, tout le quartier, est plus beau que jamais. Les chaudes journées d'avril et de mai, après les pluies de cet hiver, ont dopé les fleurs, les arbres et les gazons. Tout pousse, tout est vert, tout est en fleurs, les oiseaux chantent, c'est magnifique.

Quelles sont les nouvelles ?

La fibre optique est enfin arrivée jusqu'à notre quartier et on peut vous remercier de votre mobilisation, de tout ce travail, de toutes ces signatures que vous nous avez données et qui ont fait changer d'avis Swisscom. Il a fallu du temps, mais chez nous, en Suisse, tout doit être en ordre !

Le résultat est moins bon pour la sécurité du trafic et nous devrons continuer à nous battre pour améliorer les choses. Mais le ruisseau de la Croix est maintenant surmonté d'un vrai pont et ses eaux ne risquent plus d'inonder Jean Marzon !

J'ai intégré quelques nouvelles de la vie de la Commune dans la mesure où ces points concernent notre quartier. De même des nouvelles du côté de la Grande Cariçaie. Nous tenons à maintenir des relations fructueuses aussi bien avec la Commune qu'avec l'Association de la Grande Cariçaie et à saluer leur travail même s'il est parfois en contradiction avec nos vœux.

En espérant tous vous voir dans le quartier (en gardant nos distances malgré notre amitié!), je vous souhaite un magnifique été. Et prenez bien soin de vous!

Micheline Schenker



Magnolia, rte de Crevel 98, le 20 mars 2020.

Fibre optique: Nous sommes à bout touchant



Les travaux pour relier notre quartier à la fibre optique sont enfin achevés!

Le délai fort long entre la décision d'étendre le réseau de fibre optique à notre quartier et la fin des travaux s'explique par toutes les démarches et procédures nécessaires à sa réalisation :

- obtenir l'autorisation des CFF de passer sous la ligne ;
- obtenir l'autorisation du propriétaire du terrain où devait passer le câble ;
- devant son refus, vérifier que, selon le cadastre, ce chemin est bien propriété de la Commune
- et enfin lancer le projet de génie civil, sous la responsabilité de Swisscom, pour la pose d'une nouvelle canalisation reliant la route d'Yverdon-les-Bains à la route de Crevel.

Cette dernière démarche a abouti le 29 novembre dernier.

La première partie, la pose de la fibre optique est à présent terminée, la suite des travaux, c'est-à-dire la pose des équipements et leur raccordement est

prévue pour le 19 juin. Viendra ensuite une phase de vérification de la stabilité des équipements.

Nous devrions pouvoir bénéficier du haut débit fin juin.

Si tout va bien !

Dans son dernier courrier, Swisscom reconnaît toutefois que « *il faut aussi le dire, plusieurs personnes en interne ont géré ce projet, le manque de communication et d'organisation n'a pas aidé à avancer rapidement.* »

En conclusion nous pouvons être fiers d'avoir réussi, par notre mobilisation, à ce que Swisscom modifie ses plans et relie notre quartier au réseau de fibre optique.

Il s'agit maintenant, pour les propriétaires de chalet, d'entrer dans la phase concrète pour bénéficier de cette liaison.

Comme Swisscom utilisera les liaisons en cuivre existantes, tous les habitants qui ont déjà un raccordement Swisscom seront reliés jusque dans leur chalet. La vitesse de chargement, qui est d'environ 10Mbs actuellement, sera de 60 à 200Mbs, selon la distance entre le module fibre et le boîtier du chalet concerné.

Pour les autres propriétaires, l'installation des derniers mètres et la pose d'une boîte TNT seront à leur charge. Ces travaux nécessiteront l'intervention d'un électricien.



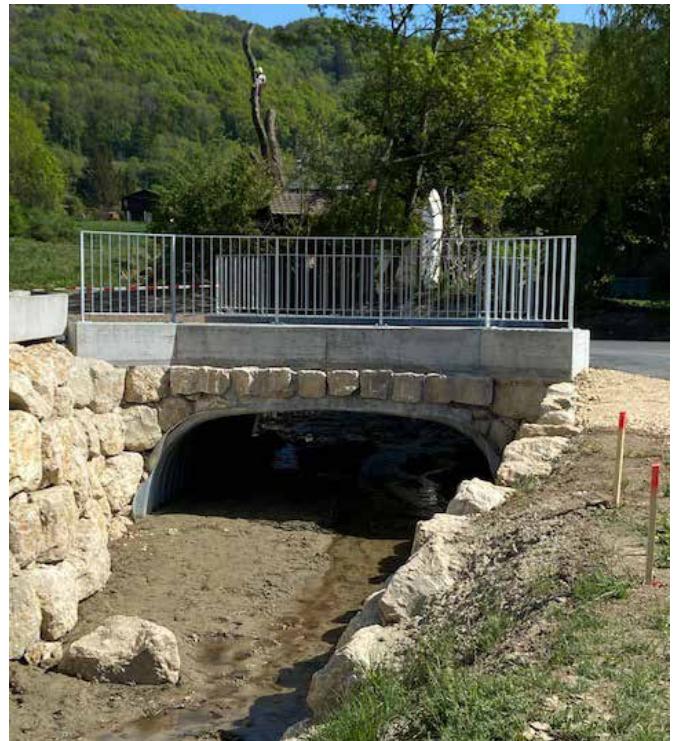
Grands travaux au ruisseau de la Croix

Nous vous annoncions l'an dernier sur le site de notre association, (cheyresapc.com) de grands travaux au ruisseau de la Croix. Ils avaient pour objectifs d'agrandir le passage du ruisseau sous la route et d'éviter désormais l'inondation des chalets situés en aval, de renaturer le ruisseau de la Croix et de créer un nouvel étang dans la caricaie.

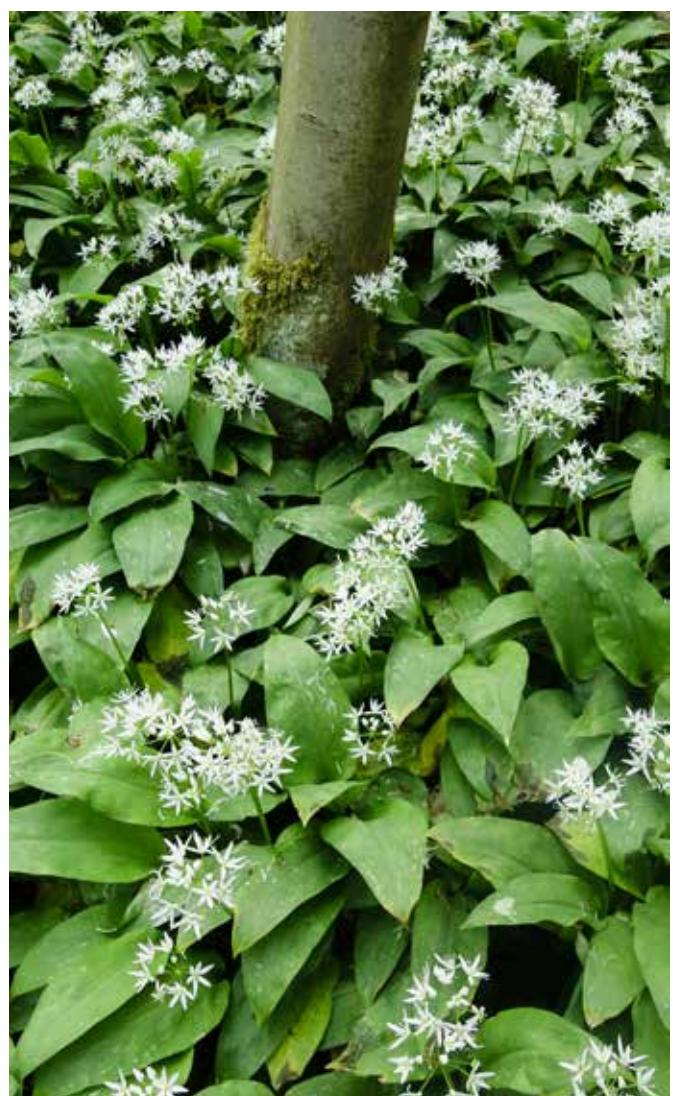
Avec le changement climatique et les orages et chutes de pluie violentes qui risquent de se produire en été, le nouveau passage du ruisseau sous la route va certainement éviter tout débordement !

Et lorsque la végétation aura verdi les rives du ruisseau, nous bénéficierons d'un joli accès au lac.

Pour plus d'informations sur les travaux d'entretien menés au sein de la réserve, voir: <https://grande-caricaie.ch>.



Le pont



Nouvel étang et bassin de déversement.

Tapis d'ail des ours au printemps au bord du ruisseau

La sécurité du trafic

L'année dernière, nous étions optimistes quant au futur de la sécurité du trafic sur la route qui borde la forêt Eternit. La Commune avait répondu favorablement à nos demandes, une séance d'information avait été organisée en avril, pour discuter de différentes options et l'avenir semblait souriant. Il restait évidemment la question des budgets !

La commune de Cheyres-Châbles est une commune riche, une des plus riches du canton et les projets de développement sont nombreux. Cependant, avec les grands plans touchant à l'infrastructure des villages de Cheyres et Châbles, le problème d'une piste cyclable reliant le village à la forêt d'Yvonand perd une partie de son importance et va même à fins contraires. Par exemple, le projet d'instaurer une zone 30km/h par secteurs entre la gare et la forêt d'Yvonand, en exceptant justement la route longeant la forêt Eternit et la route reliant le centre sportif au chemin forestier menant à Yvonand, est en contradiction directe avec nos revendications puisque ces deux tronçons resteraient à 50km/h !

Il semblerait que resurgit l'hypothèse d'une liaison directe depuis la route cantonale jusqu'au centre sportif, avec un rond-point à la sortie du village et un passage sur ou sous la voie CFF, par un pont ou un tunnel. Nous savons cependant que cette hypothèse avait déjà été avancée, mais abandonnée en raison du coût (et aussi alors par manque de volonté de trouver une solution !). Si la question du coût est surmontée, ce qui reste à voir mais on peut toujours espérer qu'une fois que tous les projets qui avantagent directement la commune seront exécutés, la question reviendra sur le tapis.

On peut imaginer alors les difficultés à convaincre les CFF, et la durée des travaux nécessaires. Nos

petits-enfants ou arrière-petits-enfants auront peut-être la chance de jouir de ce passage ! Et de toute manière, même si une voie directe relie la route cantonale au centre sportif, si des mesures de sécurité telles qu'elles avaient été envisagées lors de la séance d'information ne sont pas instaurées sur la route Eternit, cette route restera dangereuse pour les cyclistes, y compris pour les habitants du village de Cheyres !

La piste cyclable sur le tronçon Pointus-Crevel doit rester notre objectif.



*Circuler en toute sécurité sur la route En Crevel?
Ce n'est pas pour demain...!!!*

La vie de la Commune...

Nous vous livrons ici quelques extraits, qui sont en relation avec notre quartier, des deux dernières séances de 2019, du Conseil général de Cheyres-Châbles. La séance du CG prévue pour le 16 mars a été renvoyée à une date ultérieure pour cause de coronavirus. L'entier des procès-verbaux peut être consulté sur le site de la Commune : <http://www.cheyres-chables.ch/fr/31/assemblee-proces-verbaux-seances-de-cg>

Séance du 7 octobre 2019

Infrastructures (http://www.cheyres-chables.ch/usr_files/BAO/ccinfo_mai_2020.pdf)

Le Conseil général a décidé par 24 voix contre 4 de consacrer un crédit de 35'000 francs à l'élaboration d'un plan directeur des infrastructures permettant une vision stratégique du développement futur de la commune. Il s'agissait de recueillir les avis de la population impliquant la commission d'urbanisme, puis d'engager un bureau spécialisé.

La démarche participative a été lancée pour déterminer l'évolution future de la commune. Un questionnaire a été envoyé à tous les habitants du village ; il a obtenu 350 réponses. L'atelier du 3 mars qui a suivi regroupait 70 participants, ce qui représente un beau succès. (Voir le bulletin de Cheyres-Châbles Info de mai). La présentation des résultats de l'étude aura lieu en début d'automne et l'APC devrait y être invitée en tant qu'association.

Affaire Orllati

Le 13 juin, le Conseil communal a écrit à Orllati Environnement SA pour lui signifier formellement son abandon du projet et lui retourner le dossier de mise à l'enquête. Parallèlement, le Conseil communal a dénoncé la convention. Le 15 juillet, Orllati Environnement SA a fait

recours auprès de la DAEC contre la décision du Conseil communal, en demandant notamment son annulation.

Parallèlement à cette démarche, une initiative communale a été lancée pour exprimer le refus de la population du projet Orllati de créer une décharge pour matériaux de type A au lieu-dit Le Haut-Carro et contre le changement d'affectation de la zone agricole du Haut-Carro en zone spéciale. Il est de la compétence du Conseil général de juger de la validité d'une initiative communale, or le législateur fribourgeois ne prévoit que quatre cas où une telle initiative est valide et l'initiative présente ne répond à aucun de ces critères, hormis peut-être la question financière. Après une discussion fournie, le Conseil général a décidé d'accepter l'initiative par 20 voix, 7 voix contre et 1 abstention, puis, à l'unanimité, de la soumettre au vote populaire.

Séance du 9 décembre 2019

Eclairage public

La question du budget d'investissement de 500'000 francs pour la transformation de l'éclairage public a été rediscutée. Cette modernisation de l'éclairage public, qui concerne plus de 350 points lumineux, consiste principalement dans le passage aux LED, qui permet une mise en conformité des économies d'énergie grâce à la possibilité d'une gestion par paliers. Par exemple, l'éclairage de notre quartier est baissé de 20% dès 22 heures depuis le mois d'octobre 2019. Notons que l'éclairage est éteint à Châbles dès 24 heures. Le budget d'investissement est accepté par 27 voix contre 2.

Zone 30km/h secteur Cheyres

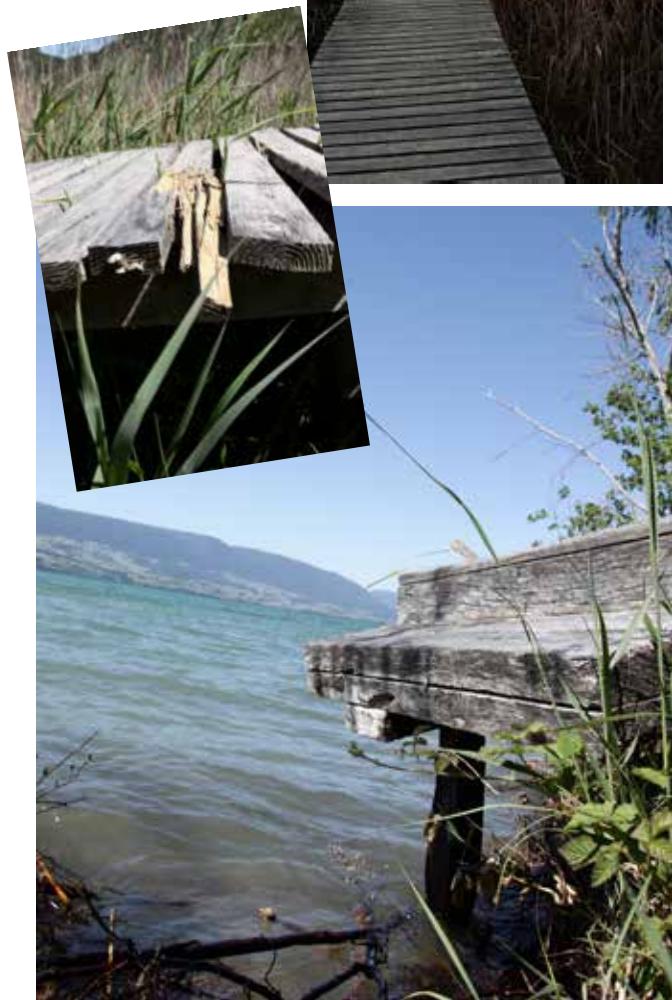
Cette limitation de vitesse ne s'appliquera qu'à certaines zones du village et ne signifie pas une limitation générale à 30km/h sur toute la commune. Entre le village de Cheyres et notre quartier, la zone 30 irait de la gare à la fin des Pointus puis reprendrait depuis le ruisseau de la Croix et ferait le tour de notre quartier. **La route depuis les terrains de sport jusqu'à la forêt d'Yvonand et celle de la forêt Eternit resteraient à 50km/h.**

Passerelles Plage de Cheyres-En Crevel

Constat que les rives s'érodent rapidement et que les passerelles commencent à être rongées par le lac. Projet de faire une réfection sommaire en 2020 et d'étudier la possibilité de déplacer les passerelles de 15 à 20m (!) à l'intérieur de la roselière. Etude de budget pour la construction d'une passerelle entre la passerelle des Pointus et la plage à Clara.

Un numéro d'appel d'urgence a été établi pour faire part de tout problème : coupure d'eau, panne d'électricité, dépréciation, chute d'arbre, cadavre d'animal, etc.

Il s'agit du N° 077 507 46 04



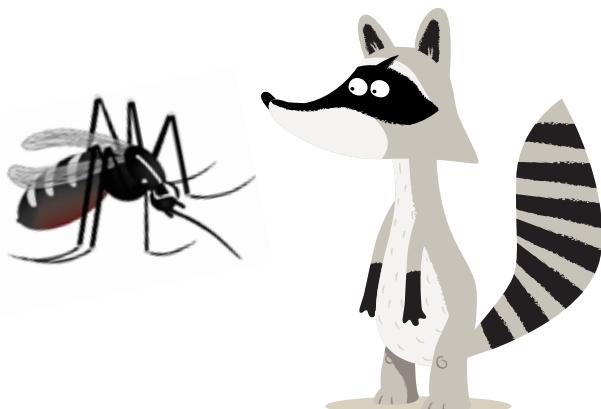
Pas de moustiques tigres mais des... rats laveurs!

Voici quelques informations tirées du site de l'Association de la Grande Cariçaie.

Un premier inventaire des moustiques a été réalisé en 2019 dans et autour des réserves naturelles de la Grande Cariçaie. Quinze zones réparties entre Yverdon et Cudrefin, certaines situées dans les marais et forêts riveraines, d'autres aux abords de zones touristiques ou urbaines, ont été échantillonnées. Des pièges ont été installés une fois par mois d'avril à septembre pour attirer et capturer les moustiques adultes. Dans le même temps, les larves présentes dans les plans d'eau à proximité des pièges ont été récoltées.

Ces méthodes ont permis de recenser 17 espèces de moustiques, ce qui représente près de la moitié des espèces présentes en Suisse. Le cortège d'espèces était comparable en zone de marais et dans les localités.

Cette étude suggère ainsi que la Grande Cariçaie n'est pas un réservoir à moustiques propre à entraîner des nuisances importantes pour la population riveraine. Et, fait important, l'étude n'a pas détecté d'espèce invasive problématique, comme le Moustique tigre. (Voir le communiqué de presse du 11 février 2020).



Lors d'une session de piégeage photographique, destiné à la détection du chat sauvage sur la rive, un raton laveur s'est fait immortaliser en bordure d'une prairie marécageuse dans la région de Gletterens. Les observations de cette espèce invasive devenant de plus en plus nombreuses, d'abord au nord de la Suisse et depuis quelques années aussi en Suisse romande, cette première apparition du raton laveur dans les réserves naturelles de la Grande Cariçaie n'est pas très surprenante.



Cette espèce omnivore d'allure sympathique se nourrit surtout de petites proies : insectes, vers de terre et amphibiens. Mais ne dédaigne pas de petits rongeurs ou des oisillons. Il doit son nom à son sens aigu du toucher, et à son habitude, s'il en a le loisir, de manipuler ses proies avec ses pattes antérieures pour les laver, avant de les ingurgiter. Nocturne, bon grimpeur et nageur il peut coloniser des habitats très variés. Son impact sur la faune indigène n'est pas clair, mais comme toute espèce nouvellement apparue, il ne possède pas de niche écologique propre et entre forcément en compétition avec des espèces locales.

Originaire d'Amérique du Nord, le raton-laveur a été importé, puis élevé en Allemagne pour sa fourrure dans les années 1930. Des individus se sont échappés dès 1934, et l'espèce a peu à peu colonisé l'Europe centrale. Sa forte fécondité a fait le reste, et on estime la population européenne actuelle à 100'000 individus. Le premier raton laveur fut observé en Suisse en 1976, dans le canton de Schaffhouse. Dès les années 1980, les ratons laveurs apparaissent dans différents cantons suisses. De la taille d'un gros chat, les adultes pèsent entre 5 et 12 kg, les plus gros allant jusqu'à 28 kg! En Suisse, la population actuelle est estimée à quelques centaines d'individus à peine. (source :waldwissen.net).

Des pailles 0% plastique 100% roseaux de la Grande Cariçaie !

Saviez-vous qu'il est possible de se servir des roseaux pour siroter une boisson en les utilisant comme une paille ? C'est le défi que s'est donné l'entreprise Paille&Co : produire des pailles locales et naturelles !

Les marais étant l'objet d'un embroussaillement important, l'Association de la Grande Cariçaie doit régulièrement faucher des surfaces pour limiter la progression de la forêt. Une progression certes naturelle, mais qui met en danger les plantes et animaux liés aux milieux non boisés. Paille&Co, au bénéfice d'une autorisation spéciale, profite de cette fauche annuelle pour se fournir en matière première. Le projet est d'autant plus louable, qu'il inclut en outre une dimension sociale, la production et la distribution des pailles étant réalisées dans le cadre d'un projet de réhabilitation psychosociale.

L'AGC publie une fois par mois une Newsletter à l'adresse: <https://grande-caricaie.ch/fr/lassociation/newsletter-et-reseaux-sociaux/>



Balade d'automne 2019 à Grandson

Emmenés par Jürg Schweizer, guide exceptionnel, nous découvrîmes quelques aspects insoupçonnés de ce bourg médiéval.

Nous avons rejoint, par exemple, la place du Château en parcourant deux charmantes rues, la rue Jean-Lecomte et la rue Haute, qui surplombent en parallèle la rue Basse, qui est celle que nous empruntons habituellement chaque fois que nous traversons Grandson.



Ce quartier a bénéficié d'importants travaux de rénovation : Mise en valeur du patrimoine bâti, réfection de la chaussée, limitation de la vitesse à 30 km/h et marquage au sol d'une large bande de déambulation pour les piétons. Terrasses, petits commerces, convivialité...



Tout en cheminant, nous avons visité la magnifique Eglise Saint-Jean-Baptiste, un joyau de l'art roman dont la construction remonte au XII^e siècle. Elle appartenait à l'ancien prieuré de la congrégation bénédictine de l'abbaye de la Chaise-Dieu en Auvergne. Elle a été entièrement rénovée et classée monument d'importance nationale,



*A l'arrière de l'église, l'ancien cloître.
Suite à la Réforme, les cantons de Berne et de Fribourg
aménagent les cures dans la partie orientale des
bâtiments du prieuré.*

Notre balade s'est poursuivie au Château, qui est le deuxième plus grand château de Suisse, et classé comme bien culturel d'importance nationale.

Sa construction s'étala sur plusieurs décennies et les premiers bâtiments dont un donjon de forme carrée, remontent au début du XI^e siècle. Le château avait à l'époque les pieds dans l'eau (le niveau du lac était bien plus haut) alors qu'aujourd'hui le lac se devine, à plus de 150 mètres des fortifications, au delà de la ligne de chemin de fer .



C'est Othon 1^{er} de Grandson, ami de la cour d'Angleterre et grand chevalier, qui participa à la huitième croisade, qui entreprit l'agrandissement du château à la toute fin du XIII^e siècle, introduisant des éléments d'architecture inspirés de traditions d'Outre Manche.

La visite du Château, qui abrite un musée historique, est toute empreinte du souvenir de la célèbre Bataille de Grandson où le 2 mars 1476, les Confédérés battirent à plate couture Charles, duc de Bourgogne, dit Charles le Téméraire.

Rappel: à Concise, lors de la bataille DITE de Grandson, en février 1476, Charles le Téméraire essaie de reprendre le contrôle de la forteresse qui était tombée aux mains des Bernois l'année précédente. Il établit un siège contre le château et lorsque les 400 assiégés se rendent le 28 février, il les fait tous pendre ou noyer sauf deux qui exécutèrent les châtiments et eurent ainsi la vie sauve. La réaction des Suisses ne se fait pas attendre et le 2 mars, ils lancent l'attaque contre les Bourguignons. Ceux-ci sont désorganisés malgré leur supériorité en termes d'artillerie et de cavalerie. Les troupes de Charles le Téméraire sont vaincues à Concise lors de la bataille de Grandson. Charles le Téméraire ordonne alors un retrait qui laisse aux Suisses un butin important ainsi que le château.



Quant à nous, nous ne nous quittâmes pas avant d'avoir partagé le verre de l'amitié afin de faire honneur au beau vignoble du pied du Jura (180 ha) et à ses vins réunis sous l'appellation Bonvillars AOC.

« Ici, les Pinot Noir, Gamay et Chasselas donnent des vins magnifiques, puissant dans la roche calcaire et les sols graveleux les caractéristiques minérales de leur terroir. Des rouges flamboyants, racés et harmonieux, aux tanins soyeux, des rosés frais et moelleux avec des notes de fruits bien mûrs, ou des blancs fringants aux bouquets élégants avec des arômes de fleurs et d'agrumes ainsi qu'un léger pétillant naturel. » (<https://www.aocbonvillars.ch/>)

Christine Détraz
Photos: Uelli Jaussi



Agenda 2020

La reprise des activités de l'APC dépend des directives fédérales liées au COVID 19.

Nous nous réjouissons de reprendre contact avec vous. A très bientôt.